

# A Kolwezi : l'autre face de la transition énergétique

L'artiste Milo Rau a convoqué à Kolwezi, capitale du cobalt, un tribunal symbolique pour se saisir des crimes qui ont été commis dans la course aux ressources minières.



COLETTE BRAECKMAN  
ENVOYÉE SPÉCIALE À KOLWEZI

Changeement climatique... Des grêlons, tranchants comme des lames de rasoir, transforment en bouillie les arbres et les fleurs de l'hôtel Evros, au cœur de Kolwezi. Le patron, dont les parents sont arrivés de Grèce à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ne reconnaît plus la ville minière où il a grandi. Devenue la capitale de la province du Lualaba, Kolwezi s'est enrichie de quelques immeubles administratifs qui abritent la toute jeune Assemblée nationale. Evros, lui, tressaute à chaque fois que son hôtel tremble sous le choc des explosions qui retentissent à quelques mètres et il se demande combien de temps les murs tiendront. La façade avant de l'hôtel s'est effacée devant des boutiques où l'on vend des pagnes, de la vaisselle, des câbles électriques et des chaussures en plastique. Les jardins qui naguère s'ouvraient sur un lac d'eau douce sont désormais barrés par une montagne ocre qui semble grossir chaque nuit et, à l'aube, les pentes semblent prises d'assaut par de petites silhouettes chargées de sacs et d'outils. Evros se souvient que, voici trois ans encore, il pouvait naviguer en barque sur le lac limpide, aujourd'hui asséché et remplacé par les énormes remblais de la concession minière Comus, que les Chinois exploitent à Musonoi, l'une des anciennes carrières de la Gecamines.

Kolwezi, devenue la capitale mondiale du cobalt est aujourd'hui cernée par les mines dont les remblais brouillent le savant quadrillage de l'ancienne ville coloniale. Même le terrain sur lequel s'élève l'ancienne Assemblée nationale et qui abritait le club et les jardins de la Gecamines a été vendu. Chinois, Indiens, Libanais, mais aussi Américains et Canadiens... le monde entier semble s'être donné rendez-vous dans ce nouveau Far West. Chaque jour, des camions et des bus venus du Kasai, du Kivu, de Kinshasa, sans oublier la Zambie voisine déversent des familles ou des hommes seuls qui s'installent sous de grandes bâches en attendant que la fortune leur

sourie, à eux aussi. Malgré un coût de la vie deux fois plus élevé qu'ailleurs, l'espoir est chevillé au corps. Chacun vit « au taux du jour », sans se soucier de la poussière que dégage la noria des semi-remorques, de la fumée âcre des explosifs, des émanations chimiques qui polluent les champs et les rivières et transforment la savane en paysage lunaire. La transition énergétique qui mènera aux voitures électriques qui traverseront silencieusement les villes du futur, c'est ici qu'elle se prépare : le Congo détient 50 % des réserves mondiales de cobalt et les Katangais, déjà sacrifiés naguère au cuivre, à l'uranium, au coltan, paieront le véritable prix de la révolution énergétique.

## Un tribunal symbolique et réel

Depuis longtemps, des voix s'élèvent contre ces guerres menées dans l'est du Congo avec pour objectif l'accès aux mines d'or et de coltan et aux terres fertiles, depuis des années les Congolais, Docteur Mukwege en tête, réclament que la justice internationale se saisisse des crimes qui ont été commis au Congo. Mais la « communauté internationale », jamais avare de bonnes paroles, préfère blâmer la corruption des dirigeants sans se soucier de savoir comment ils ont été portés au pouvoir et avec qui ils ont partagé leurs bénéfices.

Dans l'attente d'un véritable tribunal pénal international sur le Congo, perspective bien éloignée, le dramaturge Mi-

lo Rau a choisi, lui, de ne plus attendre. Comme à Bukavu voici cinq ans, il a convoqué à Kolwezi un tribunal à la fois symbolique et réel, une entreprise qui se veut artistique, imaginaire mais extrêmement concrète. Avec comme président et procureur du tribunal deux avocats expérimentés, M<sup>e</sup> Sylvestre Bisimwa et Céline Tshizena, avec un défilé de témoins à charge et aussi à décharge, en présence d'autorités locales et de spécialistes reconnus et face à un public moins dense que naguère à Bukavu mais tout aussi passionné. Le seul absent était l'accusé principal, la société multinationale Glencore basée à Zug en Suisse, l'une des plus puissantes entreprises du monde, représentée par quelques témoins muets mais prenant force notes. Pour Milo Rau, de nationalité suisse même s'il est le directeur du NT théâtre de Gent, le choix de Glencore s'explique parce que cette société est la plus puissante des multinationales présentes en RDC. Ce choix n'exclut cependant pas les autres acteurs qui se sont partagé les partenariats de la défunte Gecamines, Canadiens, Américains et aussi Chinois. Ces derniers, arrivés au Congo après 2006, exploitent à la fois des mines géantes et des « centres de négoce » où les « creuseurs » amènent leurs sacs de « matière ». Ces cailloux bleus par le cobalt ou rouges par le cuivre seront expédiés vers une Chine, qui a pris le contrôle des réserves mondiales de cobalt...



## rappel des faits Le bradage du patrimoine de la Gecamines fut le « casse du siècle »

C.B.

Pour comprendre comment fut bradé le patrimoine minier du Congo, un retour en arrière s'impose. Rappelons que la deuxième guerre du Congo, déclenchée par les voisins ougandais et rwandais en 1998 s'était terminée sans vainqueur ni vaincu. Après l'assassinat de Laurent Désiré Kabila en 2001, son fils Joseph, appelé à lui succéder, accepta, à l'issue d'une longue négociation menée en Afrique du Sud, de conclure un accord de partage du pouvoir avec les ex-rebelles. Il ouvrit ainsi une période de transition, qui sera appelée le « un plus quatre », un président, quatre vice-présidents dont deux étaient issus des forces rebelles soutenues par les pays voisins. Les premières élections démocratiques n'avaient pas encore eu lieu, en 2006, que les cartes s'abattaient sur la table : la société d'Etat Gecamines, héritière de la défunte Union minière et qui gérait tout le patrimoine minier du pays était en faillite. Son démantèlement, c'est-à-dire sa privatisation, s'imposait et sans attendre un scrutin qui aurait donné plus de légitimité au pouvoir politique, un nouveau Code minier, très libéral, fut promulgué en 2006. Mission accomplie, les experts de la Banque mondiale et d'autres institutions internationales qui avaient tenu la plume des Congolais s'éclipsèrent et le pouvoir politique affaibli par la guerre, le manque d'expérience et la présence d'anciens rebelles liés aux capitaux étrangers se retrouva face aux requins.

Alors que des petites sociétés minières, des « juniors » occupaient le terrain, profitant de la phase dite exploratoire pour déjà entamer l'exploitation des gisements, les grandes multinationales

attendaient le moment propice pour rafler la mise tandis que des intermédiaires comme l'homme d'affaires américain Dan Gertler entraient en action. Ce dernier, qualifié « d'ami du président » par les enquêteurs de *Congo Hold-up* était en réalité le « poison pilote » de la multinationale suisse Glencore. Cette dernière obtint, à un prix d'ami - 585 millions de dollars - la licence d'exploitation de deux des meilleurs gisements du Katanga, Mutanda Mining (Mumi) et KCC (Katanga Copper Company) dont seulement 140 millions auraient finalement été payés. Depuis lors, les « fuites » des Paradise Papers, des ONG comme Public Eye et Global Witness ont révélé les agissements et les bénéfices réalisés par Dan Gertler, qui est désormais dans le collimateur de la justice américaine. Quant à Glencore, ses installations tournent à plein régime, tandis que d'autres acteurs se sont invités au Katanga : les Américains eux-mêmes ont vendu aux Chinois la mine de Tenke Fungurume (d'où fut extrait l'uranium fourni aux alliés durant la Seconde Guerre mondiale) et Pékin a fini par mettre la main sur 70 % du cobalt congolais, exploité par de grandes sociétés ou racheté aux creuseurs artisanaux.

Ces derniers, de plus en plus nombreux à affluer au Katanga, se plaignent de voir sans cesse rétrécir les zones d'exploitation artisanale (ZEA) qui devraient leur être attribuées.

## Augmentation des redevances minières

En 2018, la révision du Code minier rédigé en 2006 déclencha une bataille de géants : le Congo, sous l'impulsion de Joseph Kabila et d'Albert Yuma le patron d'une Gecamines démantelée déci-

da de faire passer de 2 à 10 % la redevance minière exigée pour les minerais dits stratégiques (cuivre, coltan, cobalt).

C'est en vain que les grands patrons de l'industrie minière atterrirent en jet privé à Kinshasa et firent le siège d'un Kabila figé sur ses positions. Non seulement le montant de la redevance avait augmenté, mais les miniers devaient payer sur place, aux nouvelles provinces, dont le Lualaba avec Kolwezi comme capitale, 25 % des taxes dues, afin de permettre le développement des nouvelles entités.

## La faiblesse du pays

S'exprimant devant le Tribunal sur le Congo, Barthelemy Mumba Gama, ancien ministre des mines de la province du Katanga, se souvient de la faiblesse de son pays face aux multinationales : « Assurant qu'elles étaient en phase d'exploration et donc exonérées, elles rapatrièrent leurs bénéfices et on peut évaluer à deux milliards de dollars les pertes essayées par l'Etat congolais. Aujourd'hui encore, ces sociétés surfacturent leurs prestations et gonflent leurs frais d'exploitation pour prétendre produire à perte et payer ainsi moins d'impôts. » Les impôts payés par les entreprises minières représentent cependant 40 % du budget de l'Etat congolais.

Quant au syndicaliste Sylvain Kijana, - 35 ans de travail à la Gecamines - il se désole de constater que sur 40.000 travailleurs engagés par les miniers, moins de 20.000 sont Congolais : « les soudeurs viennent de Zambie, du Zimbabwe et même du Pérou ; les sociétés nationales n'assurent que 1,5 du transport des minerais... »